

IMMO BRO SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 février 2022 sous réserves d'incidents



SOCIETE d'AVOCATS

**3, avenue de la Synagogue - BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1**

Suivant acte sous seing privé en date à CARPENTRAS du 21.02.2022, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une SCI dont les principales caractéristiques sont :

DENOMINATION : IMMO BRO

CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

SIEGE SOCIAL : 1935 avenue Saint-Roch - Hameau de Serres - 84200 CARPENTRAS

OBJET :

- l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains,
- la gestion, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, des biens sus-désignés,
- l'entretien, la mise en valeur et, éventuellement, l'aménagement de ces biens,
- la constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition et l'exploitation desdits biens immobiliers

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.



Ecrit par Echo du Mardi le 24 février 2022

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

GERANTS : M. Franck BATTENHAUSER, demeurant à CARPENTRAS (84200) 1935 avenue Saint Roch et M. Paul BATTENHAUSER, demeurant à MONTEUX (84170) 21 impasse des Frères,

CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La gérance

3953078

Publié le 24/02/2022